



(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 31214 B1** (51) Cl. internationale : **B62B 0/10**

(43) Date de publication :
01.03.2010

(21) N° Dépôt :
31186

(22) Date de Dépôt :
19.08.2008

(71) Demandeur(s) :
MHADI ABDELLAH, 137 BLOC 3 QUARTIER CHOUHADA AIT MELLOUL AGADIR (MA)

(72) Inventeur(s) :
MHADI ABDELLAH

(54) Titre : **SUPPORT PNEUMATIQUE POUR GONFLAGE DES SACS EN PLASTIQUE OU SACS UTILISES DANS LE COMMERCE**

(57) Abrégé : LA PRÉSENTE INVENTION CONCERNE UN SUPPORT PNEUMATIQUE POUR SACS EN PLASTIQUE OU SACS UTILISANT DANS LE DOMAINE DE COMMERCE. CARACTÉRISÉ EN CE QU'IL SUPPORTE ET RESTE LE SAC GONFLÉ PAR UNE ACTION PNEUMATIQUE, DANS LE BUT D'ÉVITER LA DÉFORMATION DES SACS DURANT LE REMPLISSAGE DES PRODUITS ACHETÉS. L'INVENTION UTILISE DES SUPPORTS PLIABLE (FIG 1. 1) SUPPORTENT LE SAC, LESDITS SUPPORTS UTILISENT DES TROUX INJECTEURS (FIG 2.3) INJECTENT L'AIR DANS LE SAC SUPPORTÉ, À FIN DE GONFLER ET RESTER LE SAC OUVERT ; CETTE ACTION PERMET DE FACILITER LE REMPLISSAGE DES PRODUITS AU SAC DANS UN SUPERMARCHÉ. AUSSI L'INVENTION COMPORTE UN BANC DE STOCKAGE (FIG1. 21) QUI DESTINÉ À STOCKER ET APPROVISIONNER LES SACS, À L'AIDE D'UN SYSTÈME SOUS COMMANDE DU CAISSIER.

311 214

2010

Abrégé de continue de l'invention :

La présente invention **concerne** un support pneumatique pour sacs en plastique ou sacs utilisant dans le domaine de commerce. Caractérisé en ce qu'il supporte et reste le sac gonflé par une action pneumatique, dans le but d'éviter la déformation des sacs durant le remplissage des produits achetés. L'invention utilise deux supports pliable (fig.1, 1) supportent le sac, lesdits supports utilisent des trous injecteurs (fig.2, 3) injectent l'air dans le sac supporté, à fin de gonfler et rester le sac ouvert ; cette action permet de faciliter le remplissage des produits au sac dans un supermarché. Aussi l'invention comporte un banc de stockage (fig.1, 21) qui destiné à stocker et approvisionner les sacs, à l'aide d'un système sous commande du caissier.



Description :

La présente invention **concerne** un support pneumatique pour sacs en plastique ou sacs utilisés dans le domaine de commerce.

Devant les caisses de sortie dans les supermarchés, la plupart des acheteurs trouvent une difficulté durant le remplissage des produits dans les sacs. Cette difficulté à cause d'un sac a déformé durant le remplissage des produits achetés.

Pour cela l'invention présente le support pneumatique, pour rester le sac gonflé durant le remplissage des produits achetés dans un hypermarché.

Le support pneumatique pour sacs comportant deux supports pliables (fig.1, 1), deux ressorts (fig.1, 2), des trous injecteurs (fig.1, 3), des détecteurs infrarouges (fig.1, 4), un microprocesseur (fig.1, 5), une carte mémoire (fig.1, 6), un tuyau (fig.1, 7), une pompe d'air (fig.1, 8), banc de stockage (fig.1, 21), moteur électrique (fig.1, 9), poulie (fig.1, 10), rouleau (fig.1, 11), un clavier (fig.1, 22), des sacs (fig.1, 12), une plaque (fig.1, 13), ressorts (fig.1, 14), pédale (fig.1, 15), un afficheur (fig.1, 16), un microprocesseur d'afficheur (fig.1, 17), un décodeur (fig.1, 18), une carte mémoire (fig.1, 19), et une source électrique (fig.1, 20).

Si l'utilisateur met les mains du sac sur les supports (fig.1, 1), lesdits détecteurs (fig.1, 4) détectent les mains du sac ; grâce à cette détection le microprocesseur (fig.1, 5) fonctionne la pompe d'air (fig.1, 8) à fin d'injecter l'air comprimé au niveau des injecteurs du système (fig.1, 3) ; dans le but de gonfler le sac pour faciliter le remplissage des produits achetés.

Grâce à la détection des mains du sac supporté, lesdits détecteurs (fig.1, 4) envoient un signal électrique vers le microprocesseur (fig.1, 5) pour fonctionner la pompe d'air.

Lesdits trous injectent (fig.1, 3) l'air à l'aide d'un tuyau (fig.1, 7) lié à la pompe (fig.1, 8), à fin de gonfler le sac.

L'invention peut utiliser des supports pliables (fig.1, 1) à ressorts de routeur (fig.1, 2), pour présenter une suspension et une action pratique durant le remplissage des produits achetés dans le sac.

Le banc de stockage (fig.1, 21) destiné à stocker et approvisionner les sacs. L'approvisionnement effectué à l'aide d'un moteur électrique (fig.1, 9) fonctionne ladite poulie (fig.1, 10) ; qui pousse les sacs.

L'approvisionnement est effectué à l'aide d'un clavier (fig.1, 22), ledit clavier est commandé par le caissier ; c'est-à-dire le caissier décide et taper les nombres des sacs peut utiliser pour un client précis.

Ladite plaque (fig.1, 13) pousse les sacs stockés vers la poulie (fig.1, 10) et le rouleau assistant (fig.1, 11) ; cette action effectuée à cause des ressorts tendeur (fig.1, 14).

Ladite pédale (fig.1, 15) permet à s'approvisionner les sacs dans le banc de stockage (fig.1, 21), la pédale immobilise la plaque à ressort pour permettre au caissier à s'approvisionner les sacs (fig.1, 12).

Le dispositif d'affichage a pour objectif de afficher et diffuser les actualités et les offres du hypermarché. Le dispositif d'affichage comporte un afficheur (fig.1, 16), un microprocesseur 'afficheur (fig.1, 17), un décodeur (fig.1, 18), une carte mémoire (fig.1, 19).

Le microprocesseur (fig.1, 5) fonctionne le microprocesseur d'afficheur (fig.1, 17) ; en suite le décodeur (fig.1, 18) pour décoder les donnais sauvegardés dans la carte mémoire (fig.1, 19), dans le but d'afficher les actualités du hypermarché.

Les composants de l'invention prennent l'alimentation électrique par la source électrique locale (fig.1, 20).

Revendications :

1. Le support pneumatique pour sacs comportant deux supports pliables (fig.1, 1), deux ressorts (fig.1, 2), des trous injecteurs (fig.1, 3), des détecteurs infrarouges (fig.1, 4), un microprocesseur (fig.1, 5), une carte mémoire (fig.1, 6), un tuyau (fig.1, 7), une pompe d'air (fig.1, 8), banc de stockage (fig.1, 21), moteur électrique (fig.1, 9), poulie (fig.1, 10), rouleau (fig.1, 11), un clavier (fig.1, 22), des sacs (fig.1, 12), une plaque (fig.1, 13), ressorts (fig.1, 14), pédale (fig.1, 15), un afficheur (fig.1, 16), un microprocesseur d'afficheur (fig.1, 17), un décodeur (fig.1, 18), une carte mémoire (fig.1, 19), et une source électrique (fig.1, 20).
2. Le support pneumatique pour sacs selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'il fonctionne quand l'acheteur met les mains du sac sur les supports (fig.1, 1).
3. Le support pneumatique pour sacs selon les revendications 1,2. Caractérisé en ce que lesdits détecteurs détectent les mains du sac, en suite ils envoient un signal électrique vers le microprocesseur.
4. Le support pneumatique pour sacs en plastique selon les revendications 1, 2, 3. Caractérisé en ce que le microprocesseur fonctionne la pompe d'air, ce fonctionnement est effectué grâce à les mains du sac détecté.
5. Procédé les revendications 1 à 4, caractérisé en ce que lesdits trous injecteurs produisent l'air comprimé par la pompe d'air, pour gonfler le sac.
6. Procédé les revendications 1 à 5, caractérisé en ce que lesdits supports pliables utilisent des ressorts, pour présenter la suspension durant le remplissage des produits achetés dans le sac.
7. Procédé les revendications 1 à 6, caractérisé en ce que le banc de stockage destiné à stocker et approvisionner les sacs.
8. Procédé les revendications 1 à 7, caractérisé en ce que l'approvisionnement effectué à l'aide d'un moteur électrique fonctionne ladite poulie ; qui pousse les sacs.
9. Procédé les revendications 1 à 8, caractérisé en ce que ledit clavier d'approvisionnement est commandé par le caissier ; c'est-à-dire le caissier décide et taper les nombres des sacs peut utiliser pour un client précis.
10. Procédé les revendications 1 à 9, caractérisé en ce que ladite plaque pousse les sacs stockés vers la poulie et le rouleau assistant ; cette action effectuée à cause des ressorts tendeur.
11. Procédé les revendications 1 à 10, caractérisé en ce que ladite pédale permet à s'approvisionner les sacs dans le banc de stockage ; la pédale immobilise la plaque à ressort pour permettre au caissier à s'approvisionner les sacs.
12. Procédé les revendications 1 à 11, caractérisé en ce que le dispositif d'affichage crée pour objectif de afficher et diffuser les actualités et les offres du hypermarché.
13. Procédé les revendications 1 à 12, caractérisé en ce que le microprocesseur fonctionne le microprocesseur d'afficheur ; en suite le décodeur pour décoder les donnais sauvegardés dans la carte mémoire, dans le but d'afficher les actualités du hypermarché.



14. Procédé les revendications 1 à 13, caractérisé en ce que les composants de l'invention prennent l'alimentation électrique par la source électrique locale.

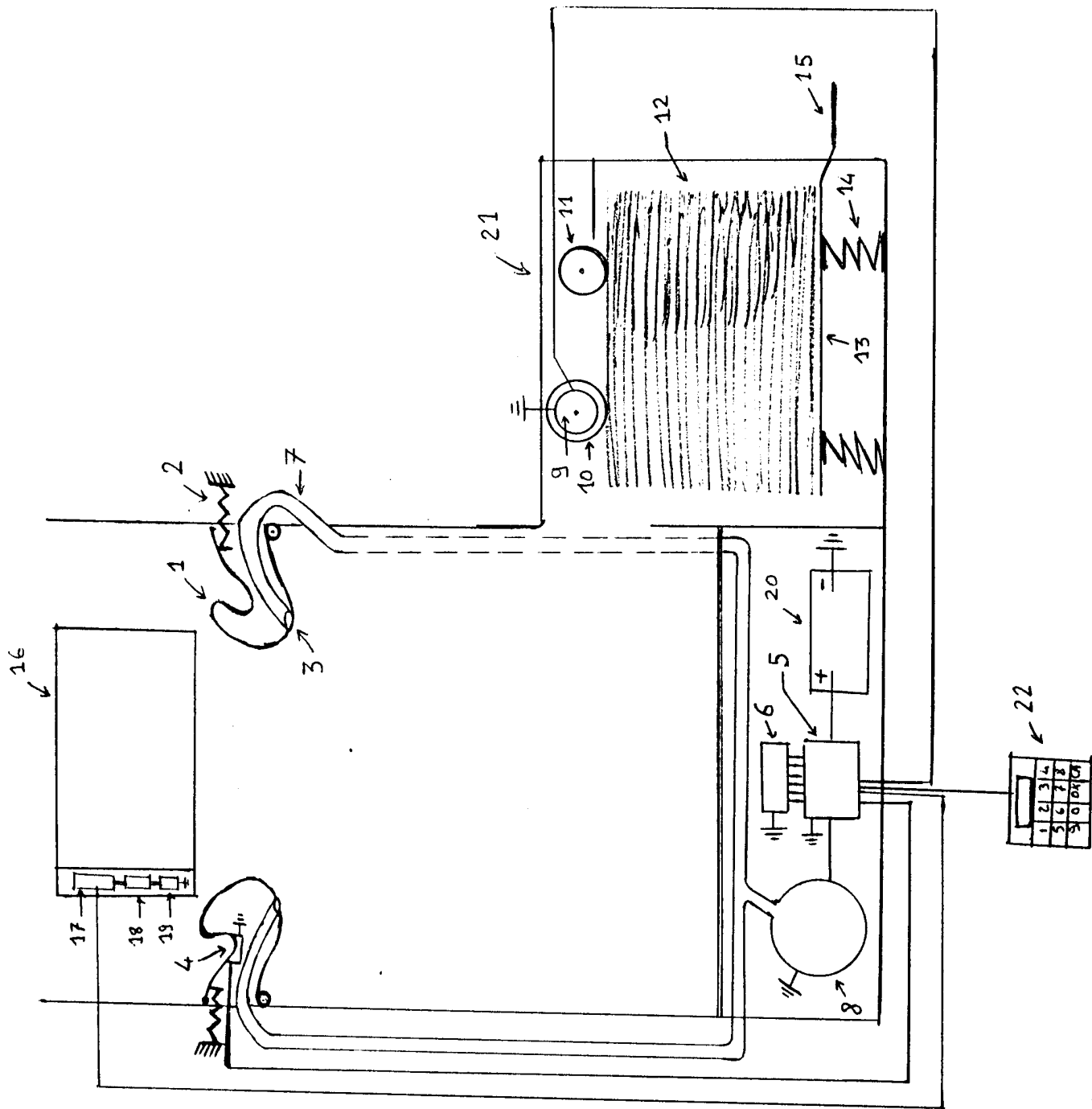


Fig. 1

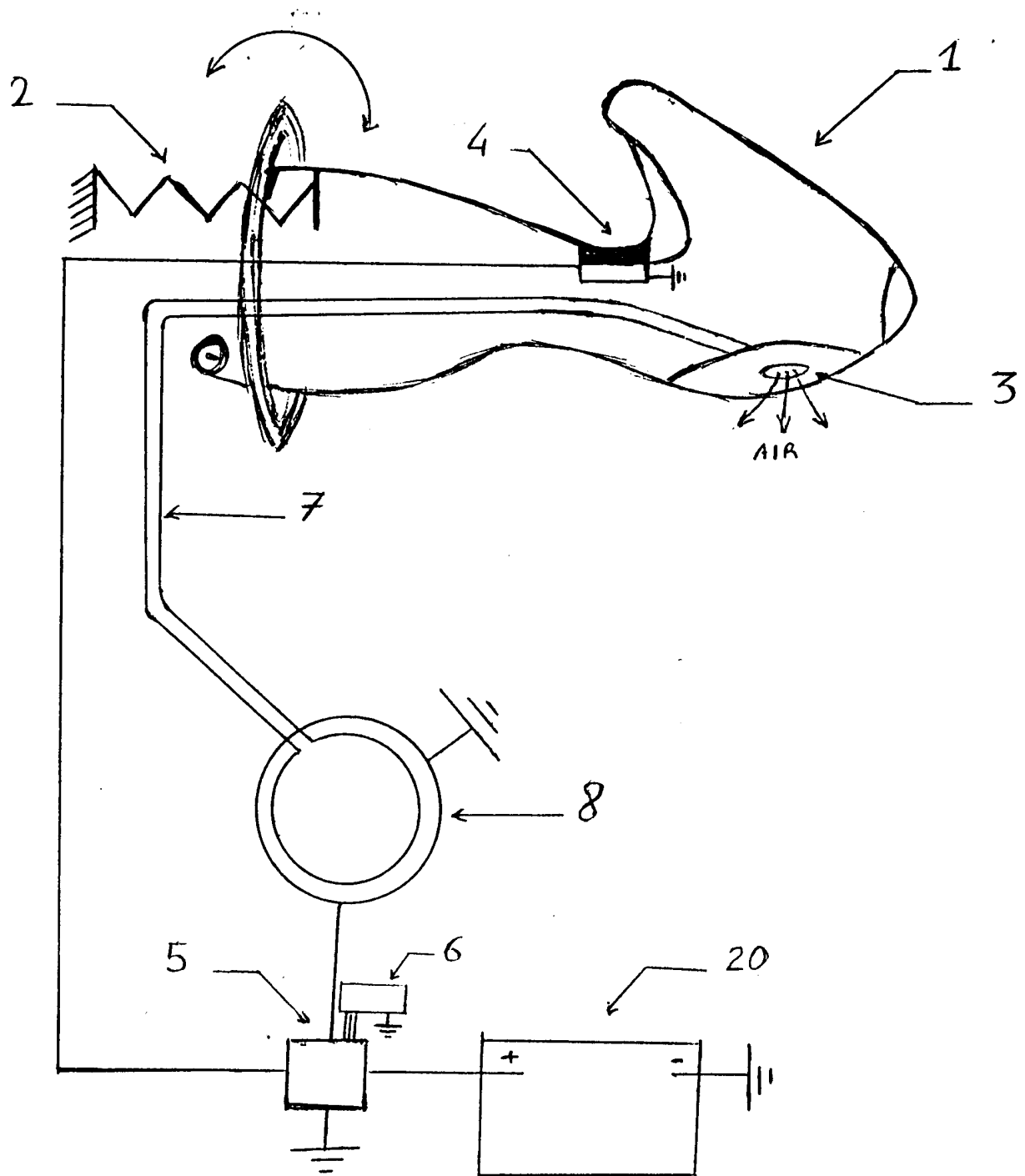
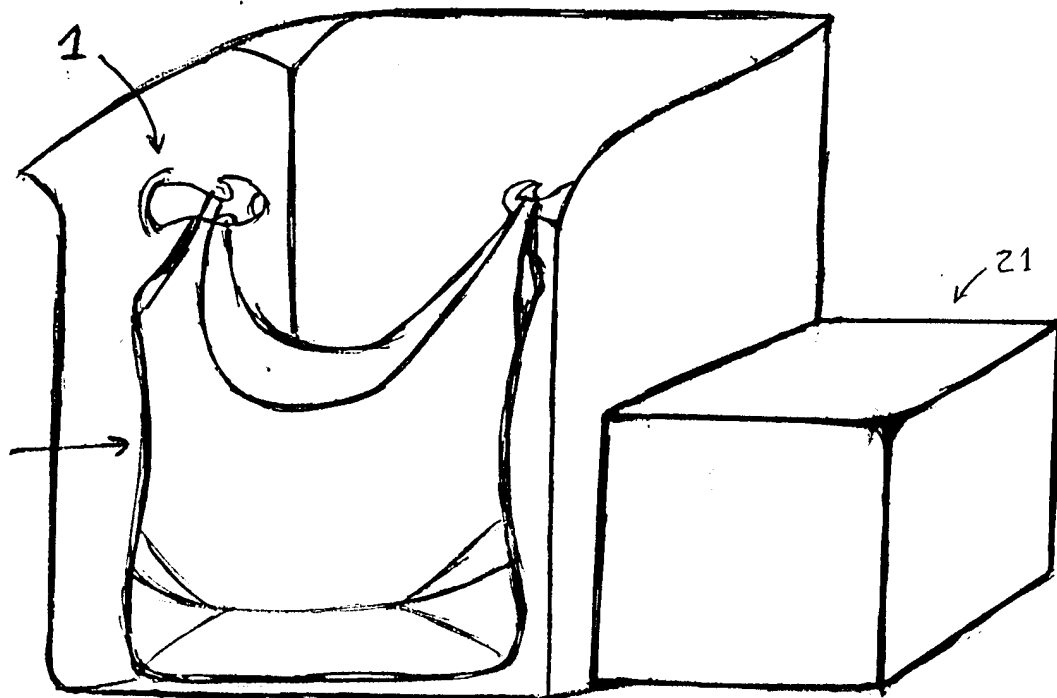
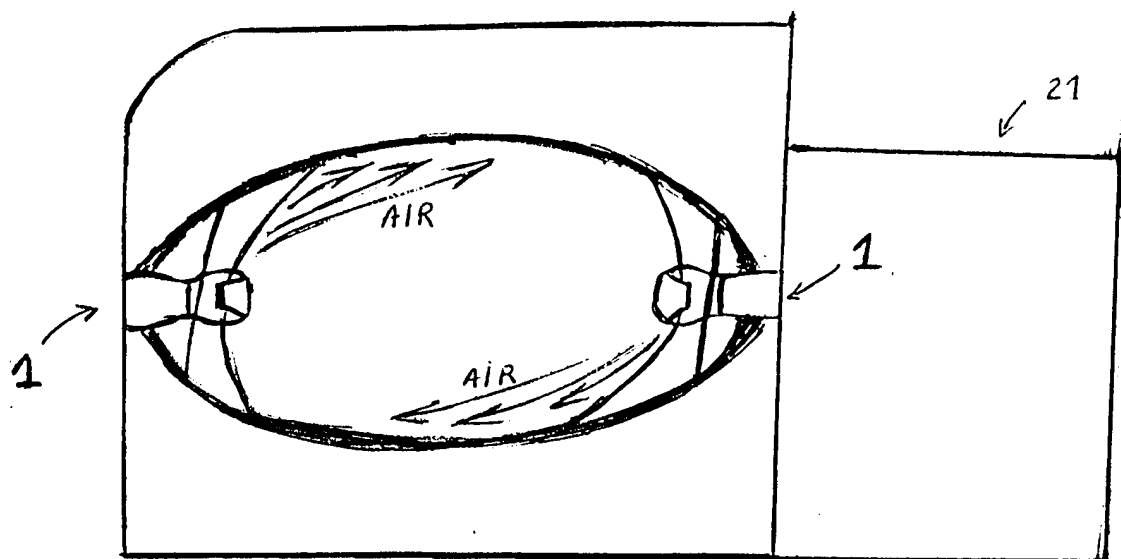


fig. 2



Sac en
plastique
gonflé.

Vue de face.



Vue du haut